

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 fr.

La grande réforme tunisienne

La flatterie est comme l'ombre elle ne vous rend ni plus grand ni plus petit.

Civis, dans le « Republicain » de Constantine, journal de notre ami, M. Emile Morinaud, ministre de l'Afrique du Nord dans le ministère de demain, après avoir reproduit notre article sur la réforme tunisienne ajoute les réflexions suivantes :

En somme, il y aura un grand conseil en Tunisie avec 18 indigènes élus, 44 Français élus, dont 23 élus du suffrage universel et 21 élus du suffrage restreint (élus par les représentants des commerçants, des agriculteurs et des mines dans les Chambres de Commerce, d'Agriculture et minières).

Cette juxtaposition, ce mélange d'élus n'existe à notre connaissance dans aucune législation, dans aucune constitution.

Au premier conflit entre les deux éléments, les élus du suffrage universel diront aux autres : « Vous n'avez rien à faire, rien à voir dans une telle assemblée, vous devez tout au moins vous incliner devant les élus du suffrage universel, devant les élus du peuple souverain ». Ceux à qui s'adressera ce langage refuseront de se soumettre — et aussi de se démettre. D'où divisions fatales et profondément regrettables entre représentants des Français.

Il se peut que cet événement prévu ne se produise pas immédiatement mais il se produira fatalement.

On verra alors qu'on a eu tort de ne pas faire la réforme judiciaire, organique et complète que préconisait M. Morinaud.

Il faudra, comme le dit la Petite Tunisie, la reprendre, c'est-à-dire : 1° laisser à leur place dans leurs assemblées les élus du suffrage restreint dont il appartient, d'ailleurs, aux élus du suffrage universel d'écouter, dans une large mesure, les sages délibérations; 2° faire l'assemblée commune; 3° faire accorder la publicité de ses séances — obtenue depuis 7 ans pour les Délégations financières.

Il n'en est pas moins vrai que la réforme actuelle constitue un très sérieux progrès.

CIVIS. Tout le monde ne sait pas apprécier la grande réforme comme il convient, témoin ce lecteur qui nous écrit à son sujet :

Diviser pour régner

« La grande réforme avec plusieurs R n'est pas du tout celle qu'attendait le public qui a été désillusionné après tout le charivari fait autour d'elle.

Elle nous ramène à trente années en arrière, à 1891, au temps jadis où la Conférence Consultative n'était composée que de délégués des Chambres de Commerce, d'Agriculture, de certaines grandes municipalités : Tunis, Sousse et Sfax et de quelques autres associations agricoles et viticoles.

La seule différence entre la Conférence Consultative de 1891 et le Grand Conseil d'aujourd'hui, ce sont les 23 élus (qui seront les véritables représentants de la Colonie qui entreront dans la nouvelle baraque où les séances ne seront pas plus publiques qu'elles ne l'étaient dans la défunte C. C.

Vous n'avez pas été toujours très tendue pour l'honneur des caves de Pékin mais avouez qu'en l'espèce il fut plus libéral que M. Lucien Saint puisqu'il fit admettre par le Quai d'Orsay en 1904 (décret du 2 janvier 1905) que les membres de la C. C. seraient élus au suffrage universel par circonscriptions; son erreur fut de séparer les collèges.

Aujourd'hui les 21 conseillers — puisque conseil il y a — désignés par les Chambres de Commerce, d'Agriculture et le Syndicat minier entreront par l'escalier de service comme vous l'avez dit et les élus du suffrage universel par la grande porte ouverte à deux battants...

On comprend très bien le mobile qui a fait agir M. le Résident général. Il sait parfaitement à quoi s'en tenir sur le degré de sympathie dont jouissent certains ex-conférenciers dans la colonie tout court et il a voulu leur conserver leurs sièges; des sièges de second rang, que de Carnières aurait repoussé avec indignation s'il était encore de ce monde.

Mais ceux qui prétendent être ses successeurs n'auront pas ce sursaut de fierté et consentiront à entrer par la porte basse...

Si c'était pour accoucher de cette charte, M. le Résident général aurait mieux fait de garder la Conférence Consultative avec ses imperfections, ses lacunes, il n'aurait pas contristé ceux qui croyaient dur comme le fer en son libéralisme éprouvé après les éloges que lui descenda la presse marseillaise.

Nous devons mettre nos espérances en son successeur qui nous débarrassera de cette conception ratée.

Il n'est pas possible que le socialiste Morinaud ait pu approuver le projet résidentiel qui jure avec ses discours et ses écrits : lui qui demande d'algerianiser la Tunisie ou l'a plutôt marocanisée.

Notre ami n'a certainement pas lu très attentivement le décret relatif à la transformation de la Conférence Consultative en Grand Conseil sans quoi il aurait vu que celui-ci marquera une étape peut-être pas autant qu'on l'aurait désiré, dans la voie du progrès.

Il y a évidemment l'intrusion de ces élus du deuxième degré : cela le choque comme cela nous a choqué, aussi nous n'aurons de cesse pour qu'on revienne sur cette bizarre conception destinée à la sauvegarde d'intérêts déjà bien gardés, qui ont dans les hautes sphères des défenseurs puissants qui tiennent en échec ceux d'une colonie mal défendus par un parlement-croûpon qu'il s'appelle Conférence Consultative ou Grand Conseil de demain.

Quant à notre ami M. Emile Morinaud depuis le premier jour il n'a cessé de protester avec énergie soit à la tribune de la Chambre des députés, soit dans les journaux auxquels il collabore, contre le grand conseil tel que l'a conçu M. Lucien Saint et ce n'est pas de sa faute s'il n'est pas parvenu à le mettre en échec et le faire remanier suivant sa propre conception qui est la bonne. Mais comme c'est un tenace, ne désespérons pas de le voir arriver un jour à ses fins pour le plus grand profit de la Tunisie car sans méconnaître les connaissances de M. Lucien Saint sur les questions tunisiennes, qu'il ignorait il y a dix-huit mois, il ne peut les connaître aussi bien que notre ami M. Morinaud qui les suit depuis son entrée dans le journalisme constantinois en 1886 si nous ne trompons pas.

BULLETIN

Le nettoyage par le vide

C'est le titre dont nous nous servons il y a quelques mois, à la veille du voyage présidentiel à l'occasion de l'expulsion de Fabre et de l'emprisonnement de M. Louzon et de Stoc-kheim.

A qui le tour demandions-nous ?

C'est encore M. Louzon qui est happé au passage à sa sortie de Barberousse, vulgo : prison civile d'Alger. Notification lui a été faite d'une interdiction de séjour en Tunisie ce qui porte à deux les expulsés français de Tunisie depuis la nomination de M. Lucien Saint à Tunis et depuis quarante ans que la France a établi son protectorat en Tunisie, et comme il n'y a pas de deux sans trois ne désespérons pas de voir M. Saint, jaloux des lauriers du maréchal Lyautey, faire marcher la machine à expulsions contre tous les militants communistes français de Tunisie, et peut-être contre d'autres qui tout en n'étant pas communistes semblent avoir un faible pour les théories de Lénine et ses adeptes moscovites.

Est-ce à dire que le gouvernement ou-

trepasse ses pouvoirs? Oui et non comme dit le Normand mais il faut tenir compte aussi que le gouvernement a le droit de se défendre et puisqu'il dispose de la force et de l'autorité il en use pour que le mal ne se propage pas chez nos protégés déjà trop travaillés et le seul reproche que l'on pourrait lui faire c'est de n'avoir pas pris certaines mesures de préservation au moment de la scission du parti socialiste on se serait évité bien des ennuis et le gouvernement n'aurait probablement, pas eu à faire application d'un décret remontant un peu trop loin, ce qui doit faire jubiler les royalistes endurcis car il y en a encore même en Tunisie.

Echos et Nouvelles

A la Cour beylicale

S. A. le bey adore les excursions en mer aussi ne s'en prive-t-il point et presque chaque jour il fait une sortie dans le golfe et même plus loin sur le yacht beylical, aménagé avec soin pour le recevoir, ainsi qu'un aviso-contre-torpilleur qui marche dans le sillage du yacht pour parer à toute éventualité.

Contrairement aux bruits répandus la santé de S. A. est excellente.

Le prince Ismail, bey du camp, c'est-à-dire héritier présomptif de la couronne est rentré après un très court séjour de 3 semaines en France et en Italie où il a été convenablement étreillé et grugé par tout le monde.

On nous demande quel est ce Bokobza qui lui sert de secrétaire et homme de confiance et l'accompagne dans ses voyages ?

A la Résidence Générale

Nous croyons savoir que M. Berthoin, l'aimable chef de cabinet de M. le Résident général, nommé récemment sous-préfet de Nérac, s'embarquera dans une quinzaine de jours pour la France, mais nous ignorons s'il nous reviendra.

Nous nous excusons auprès de lui d'une malencontreuse coquille qui a rendu incompréhensible une phrase par l'adjonction d'un mot ajouté à la légère par un typo distraité.

M. le délégué à la Résidence générale fort éprouvé par les chaleurs avait dû cesser ses occupations : nous sommes heureux d'apprendre son complet rétablissement.

Aux départs

M. Ponsot, directeur général du gouvernement tunisien qui s'embarquera samedi pour France où il va passer une quinzaine de jours et ramènera sa famille.

C'est notre ami M. D. Gaudiani, directeur général-adjoint qui assurera la direction de l'intérieur pendant l'absence de M. Ponsot et s'en acquittera à la satisfaction générale comme toujours.

Les caïds

Depuis l'avènement de S. A. le Bey Mohamed El Habib des délégations de notables de toute la Tunisie conduits par leurs caïds viennent à Tunis faire acte de soumission puis saluer le Kateb-el-Am. car eux ignorent encore le *diminutio capitis* dont a été l'objet le fonctionnaire qui incarnait toute l'autorité beylicale après le souverain, les ministres du bey à leurs yeux étant loin d'avoir son autorité.

Or, ces caïds n'ont aucun insignie distinctif, pas le moindre burnous rouge chamarré d'or comme en Algérie qui les fasse reconnaître de leurs administrés. Il nous semble qu'il y a là une lacune et que tout caïd devrait avoir le burnous rouge pour ceux qui sont vêtus à la mode indigène et les autres un grade dans l'armée tunisienne donnant droit naturellement au port de l'uniforme. Il en était du reste ainsi avant l'occupation française.

Dans la Légion d'Honneur

La promotion d'Algérie dite du président de la République vient de paraître.

Sont promus officiers :

M. Lavie, adjoint au maire de Guelma; M. Morel, publiciste à Constantine, directeur de la *Dépêche de Constantine*.

Sont nommés au grade de chevaliers : M. Sider, vice-président du Conseil général de Constantine; M. Louis Perrin, conseiller général de Mondovi.

Nous adressons nos sincères félicitations à ces messieurs.

Dans la Couronne d'Italie

Nous adressons nos plus sincères et amicales félicitations à notre ami Oreste Modigliani, directeur de la maison A. Modigliani qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

Après la bourrasque de feu

Pendant dix longues journées, qui ont paru un siècle, la Tunisie a subi un coup de sirocco qui faisait de nous de pauvres loques pantelantes, suant sang et eau, ne demandant qu'à fuir l'enfer qu'était devenue Tunis pour courir au bord de la mer. Mais où aller ? Où trouver l'établissement idéal, au bord de la grande bleue, pour jouir d'un peu de fraîcheur, se restaurer convenablement et passer deux ou trois heures agréables au frais avant de rentrer dans la fournaise ardente, l'étau qu'était Tunis pendant ces longues journées, le maudit vent du sud ne cessant de souffler en tempête de feu nuit et jour ?

Les casinos d'Hammam-Lif et de La Goulette sont fermés ne pouvant joindre les deux bouts sans l'appoint des jeux, un oukase résidentiel les ayant interdits à la suite d'un vœu idiot émis, malgré l'énergique intervention de notre ami, M. le colonel Félici, par une poignée de conférenciers — dix-sept ou dix-huit sur cinquante dont on connaît aujourd'hui les mobiles des meneurs pour s'opposer à leur rétablissement.

Le public qui souffrait terriblement, et souffrira encore la fin de l'été étant encore loin de nous, trouvait que M. le Résident général faisait trop bon marché de la santé publique pour se conformer à un vœu qui ne visait que Tunis et rien que Tunis et que s'il était obligé de rester ici, pendant les mois d'août et septembre, il y regarderait à deux fois — surtout s'il n'avait pas à sa disposition le palais d'été de La Marsa, pour maintenir une mesure qui atteinte la santé publique et lèse en même temps gravement les intérêts de deux villes, surtout celle d'Hammam-Lif.

Si encore la mesure avait le don d'empêcher les joueurs de jouer ! Mais non. On joue plus que jamais au nez et à la barbe des policiers : on joue à Tunis ; on joue partout, même à La Marsa comme au Kram, et surtout à La Goulette où les tripots pullulent, on peut sans exagération affirmer que huit cafés sur dix, tenus par des tenanciers juifs, sont des tripots.

La mesure ne frappe donc que des établissements utiles, où le jeu peut être contrôlé : des établissements qui peuvent être assujettis comme Korbus à une contribution au profit d'hôpitaux ou autres œuvres d'assistance publique.

Maintenir l'interdiction nous paraît donc une mesure grave, une brimade vis-à-vis de la population qui n'a rien fait pour mériter ce traitement surtout avec un été particulièrement chaud et pénible comme celui de cette année.

Nous espérons que M. le délégué à la Résidence générale, lui qui souffre aussi comme tout le monde, malgré l'emploi de nombreux ventilateurs, voudra bien, exceptionnellement, pour cette année, jusqu'à décision nouvelle du Grand Conseil, autoriser les jeux au cercle du Casino d'Hammam-Lif pour permettre à cet établissement d'ouvrir ses portes.

S'il craignait d'engager sa responsabilité dans une question d'aussi minime importance, il pourrait en référer télégraphiquement à M. Lucien Saint qui lui sur les bords fleuris de la Garonne ignore le sirocco et ne peut se rendre compte de nos souffrances.

Manifestation de sympathie

Au moment de son départ de Téboursouk pour Tadjerouine, son nouveau poste, notre ami Ali Sakkat, caïd, a été l'objet d'une manifestation de sympathie des autorités civiles et militaires et de toute la population européenne et indigène qui avaient tenu à lui dire, dans un dernier apéritif d'adieu, les regrets sincères que son départ causait dans tout

la population qui avait pu l'apprécier pendant les cinq années passées parmi eux.

De son côté, notre ami, dit la tristesse qu'il éprouvait de se séparer d'amis qui avaient facilité sa tâche et qu'il n'oublierait jamais.

La Température

Aujourd'hui, samedi 14 sixième journée de température accablante dit la *Tribune Bonoise*.

Le sirocco souffle avec intensité. Le thermomètre, hier, s'est élevé à 41° à l'ombre.

Des nuages épais de fumée couvraient le ciel et des cendres tombaient sur la ville.

Comme les journées précédentes, l'atmosphère est insupportable.

Cette température sénégalienne a marqué hier dans le département: Constantine, 41; Sétif, 36; Guelma, 44.

Dans le département d'Alger la moyenne a été:

Alger, 40; Bouzaréa, 38; Blida 40; Tizi Ouzou, 46.

Dans le département d'Oran.

Oran, 42; Mascara, 43, Relizane, 43.

En Tunisie c'est Bizerte qui détient le record avec 48, Tunis : 44.

Une Chambre de Commerce franco-turque à Paris

Nous apprenons avec plaisir qu'une Chambre de Commerce franco-turque vient d'être créée à Paris et la présidence dévolue à notre excellent collaborateur M. Lucien Danzel, docteur en pharmacie.

Nul doute que le nouvel organisme ne rende les services qu'on est en droit d'attendre d'une institution de ce genre et ne facilite la tâche de nos gouvernants.

La Chambre de Commerce se compose de membres de nationalité française ou turque, des sujets ou protégés français ou turcs. Elle a déjà reçu de nombreuses et précieuses adhésions parmi lesquelles S. E. Naby bey, président de la délégation ottomane à Paris, MM. Clémentel, sénateur, ancien ministre, Mascaraud, sénateur, Chaumet, ancien ministre, Pierre Loti, le professeur E. Porrot, Herriot, sénateur, maire de Lyon, Adolphe Chéron, Nibelle députés, le Comité France-Orient, etc., etc.

Le siège social est provisoirement fixé 25, rue de la Fontaine, Villa 3 à Paris.

Triste fin d'un universitaire

Une nouvelle qui étonnera les vieux Tunisiens qui ont connu M. Gaston Loth, ancien directeur du Collège Alaoui, puis directeur général de l'Enseignement Public au Maroc, c'est celle de sa déclaration de faillite prononcée le 2 courant par le tribunal de commerce de la Seine.

A la suite de ses déléments retentissants avec le maréchal Lyautey, M. Loth avait dû résigner sa haute fonction et demander sa mise à la retraite puis il s'était lancé dans les affaires, des affaires qui ont mal tourné et ont été déclarées en état de faillite. Sa responsabilité était engagée au point que le tribunal de commerce de la Seine n'a pas pu refuser la faillite qui était demandée contre lui malgré son passé de probité et d'honneur. C'est un malchanceux qui paie les fautes d'autrui en qui il avait placé sa confiance.

Il y a des maladies étranges...

Il y a parfois des maladies étranges. Il y a parfois des morts mystérieuses. Jugez-en plutôt... dit le « *Matin* »...

Au début de la conférence de la paix, un homme paraît devoir dominer tous les débats de la hauteur de sa volonté et de la puissance de son peuple : c'est le président Wilson. Cependant, peu à peu, on le voit fléchir, décliner, et quand il retourne aux Etats-Unis pour y défendre par la parole son œuvre même incomplète, même débile, on assiste à ce spectacle tragique ; la parole expire sur ses lèvres, un mal étrange paralyse sa langue, il n'est bientôt plus qu'un douloureux infirme qu'on traîne dans un fauteuil. Et d'un !

A cette même conférence, un autre homme était assis, qui, d'ailleurs, ne devait prendre qu'une part minime. Il avait jusque-là toujours été réputé com-

un ministre au jugement sain, au patriotisme avisé, aux vues clairvoyantes : il s'appelait Stephen Pichon. Un jour, il dit à ses intimes : « Je souffre de ce que je vois : il faut que je libère ma conscience ». Cependant, soudain, on le voit, lui aussi, fléchir. Il est pris du même mal bizarre et indéfinissable que le président Wilson. Au fait, comment s'appelle ce mal ? On ne sait au juste. Mais ce qu'on sait bien, c'est que M. Pichon disparaît de la scène politique comme le président Wilson. Il devient, lui aussi, un mort vivant. Et de deux ! » Et ce dément incurable va rester 7 ans encore sénateur d'un département !

Petites Nouvelles

M. Machuel, directeur général honoraire de l'Instruction publique vient de succomber à la maladie qui le minait depuis plusieurs mois.

On l'a enterré à Radès où il s'était retiré en prenant sa retraite.

On annonce le décès survenu à Paris, à l'âge de 67 ans de M. Th. Pellerin, ancien publiciste en Tunisie.

M. Pellerin était venu en Tunisie pour exploiter avec M. Saumagne, une vaste propriété sise dans les environs de Sousse leur appartenant ainsi qu'à M. Mayer directeur proprietaire du journal parisien la « Lanterne ».

L'affaire ne marcha pas au gré de ses propriétaires, l'immatriculation était difficile ; bientôt des dissensions dont tout Sousse a gardé le souvenir surgirent entre MM. Pellerin et Saumagne, à tel point que, celui-ci dut quitter Sousse pour éviter les emportements de son coassocié.

Contrairement à ce qu'a dit la « Tunisie Française » Pellerin encaissa d'importantes sommes se chiffrant par centaines de milliers de fr. malheureusement pour lui et les siens il avait la passion du poker et les perdit.

Il est mort à la veille de la réalisation de son rêve doré : l'exploitation des sables aurifères de Ségualas dans le contrôle de Thala.

Des automotrices sur le B.G. ? Oui, mais ce n'est encore qu'à l'état de projet et nous devons attendre 1923 pour les voir circuler.

On sait que le gouvernement a décidé la construction de trois nouveaux réservoirs pour augmenter notre réserve d'eau de Zaghouan dont un au Belvédère et deux à la Manoubia qui ont été adjugés à M. Péloni père, le spécialiste de ces constructions en ciment armé.

Le premier vient d'être achevé ces jours-ci et les deux autres ont été mis immédiatement en chantier, ils seront achevés à la fin de l'année, nous disposerons alors d'une vingtaine de milliers de mètres cubes de plus d'eau par jour.

Mort de M. A. Ferrouillat Directeur du « Lyon Républicain »

Nous avons appris avec infiniment de tristesse la mort d'un vieil ami, M. Auguste Ferrouillat, fondateur avec ses

frères du « Lyon Républicain » le grand journal républicain aux cinq cent mille lecteurs qui rayonne sur une vingtaine de départements.

Nous avons eu l'honneur de le recevoir, il y a quelques vingt-cinq ans passés et ensemble nous parcourûmes le bled phosphatier de la région du Kef mais l'absence de titres réguliers et d'une législation sur l'exploitation des phosphates — celle en vigueur date du 1er décembre 1898 — lui fit renoncer au projet d'acheter un gisement phosphatier.

M. Auguste Ferrouillat était un grand colonial, il acquit une vaste propriété dans la région de Bougie, créa des fours à chaux, tout proche de cette ville, au bord de la mer et s'intéressa à différentes affaires importantes d'Algérie.

Ce n'est pas de notre faute s'il ne porta pas son activité dans la Régence où il aurait contribué à sa prospérité car il disposait de capitaux importants tant personnellement que d'amis qui lui ouvraient les portes de leurs coffres-forts !

Nous saluons avec émotion sa disparition et prions sa famille et tous ses collaborateurs du « Lyon Républicain » d'agréer nos plus sincères et émuës condoléances.

Le quart colonial aux cheminots algériens

Les « nouvelles délégations » avec leur belle logique dit le « Républicain de Constantine » ont refusé en 1922 pour les services maritimes la subvention votée en 1920 et en 1921, à condition qu'elle fût forfaitaire.

Puis elles ont refusé aux Cheminots le 1/4 colonial qu'elles leur avaient voté l'année précédente.

Notre ami P. Cuttoli, sénateur, fait à ce sujet dans la « Dépêche » les judicieuses observations que voici :

« Nous espérons donc des Délégations et de leur équité qu'elles reviendront à leur premier sentiment.

« Il est vraisemblable qu'elles en auront prochainement l'occasion. Le vote récent par lequel les Délégations ont manifesté contre les Compagnies de Navigation, sans résoudre la question des Services maritimes postaux, ne saurait être définitif comme le mur d'une impasse. A moins de voir le Parlement, lassé par l'intransigeance coloniale, inscrire d'office au budget spécial et par des subventions maritimes revenant à l'Algérie. Les Délégations Financières étudieront à nouveau le problème vital dans une session extraordinaire qui pourra tenir à cet effet en novembre. « Cet session fournirait à l'Administration l'occasion d'émettre des propositions conformes au désir des cheminots. L'heure est passée des motions solennelles et des vœux. Il est temps de passer enfin à l'acte et de réaliser ce qui est juste.

« De toute leur énergie les représentants de l'Algérie au Parlement vont insister au Gouvernement Général pour qu'il soit ainsi fait, et si ces propositions n'étaient pas prises en gré, nous aurons du moins fait notre devoir — et d'autres porteront la responsabilité d'écarter l'ailli au service d'une cause qui n'intéresse pas seulement les cheminots mais cette justice élémentaire sans quoi la Tunisie ruinée toute vraie Démocratie. Paul CUTTOLI, Sénateur.

Les prédictions d'Edison

Edison n'est pas très gai. Au cours d'une interview, l'illustre savant vient en effet d'exprimer sa conviction que le monde verrait encore, prochainement, d'effroyables guerres, qui se feront par la voie des airs.

« Ni moi, ni personne d'autre à ma connaissance, a-t-il déclaré, n'a encore découvert la protection contre l'aviation, même dans son état actuel de développement. Il n'existe aucun moyen pouvant empêcher une flotille d'aéroplanes de survoler Londres demain, et de répandre sur des millions de Londoniens, un gaz qui asphyxierait ces millions de gens en un temps relativement court. De vingt à cinquante avions suffiraient amplement à faire cette besogne, et la chose pourrait être faite dans l'espace de trois heures. »

L'évidente conviction d'Edison est donc qu'aucun moyen de protection réelle contre « la mort violente », à savoir l'aviation, ne semble devoir exister de nos jours, ce qui revient à dire que la prochaine guerre ne serait plus l'affaire de quelques millions d'hommes engagés dans une lutte à mort pendant plusieurs années, mais simplement l'affaire de vingt-quatre heures, au cours desquelles ces millions d'êtres trouveraient la mort.

Si c'est à cela que doit tendre la prochaine guerre, la prévision est plutôt sombre : elle signifie en effet que la civilisation blanche, qu'on a mis des siècles à édifier, peut être empoisonnée en une seule nuit.

Aucune autre conclusion n'est possible, et c'est celle d'Edison.

Brevet Tunisien N° 1588. Monsieur Henri Boudy, à Paris, propriétaire du brevet Tunisien N° 1588, du 16 Juin 1919, pour : perfectionnements aux machines à écrire, désire entrer en relations avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet. Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

La Clientèle élégante... se coiffe chez... LIETO 6, Av de France 2, Rue de l'Eglise TUNIS

Aux Armes et Munitions de France TAIEB ELLAMTI Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse Fusils à bague et à percussion centrale, Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), révolvers en tous genres et tous calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Erat). — La plus importante maison du Sahel.

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème BERNAL C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira Léon BLOCH Fils Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

Kola Sport... stimule AU B.-G.

La Compagnie a l'honneur d'informer le Public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence de Tunisie, une proposition ayant pour objet :

1° de fermer la gare de Tunis-Ville au trafic de petite vitesse en provenance ou à destination des gares de la Voie étroite ;

2° de supprimer la gare de Petite Vitesse désignée jusqu'ici sous le nom de Tunis-Marine voie étroite ;

3° d'ouvrir à l'exploitation, pour les relations de Voie étroite exclusivement, la nouvelle gare aménagée à proximité du Port de Tunis et qui serait dénommée Tunis-Petite-Vitesse Voie étroite ; 4° de calculer les prix de transport en petite vitesse des marchandises, voitures, chevaux, et bestiaux, en provenance ou à destination de la gare de Tunis-Petite-Vitesse Voie étroite, d'après les distances d'application actuelles de Tunis-Marine Voie étroite à tous les points du Réseau à Voie étroite

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis. Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — 1, de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie). Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angletierre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis. Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange, et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD MAUD EUVÉ. 70, Av. Gambetta, Hyères Var

Entreprise Générale des Travaux Electriques — A. Minaud et Fils, ancien Aucocturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations — Magnéto — Toutes Machines Electriques Hebbinghaus - Enroulement.

Drugerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bran nières et Cie, pp^{te}.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chaudier — Fournitures Générales pour la Marine — Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Gaénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoum - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant «Perris», des parapluies «Revel» et parfumerie «Arys». — Fournitures complètes pour couturiers et costuriers.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PACONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 13, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincaillerie - Ferronnerie-art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

EMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse SAncienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMBRUSO Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis.

U2 complet signé

MAISON J. BELL 5, Rue d'Italie, 5 est une merveille d'élégance

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) et toutes opérations de Banque Location de compartiments de COFFRES - FORTS

Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux aux suivants : 1 mois à 3.00% - à 3 mois 3.50% - à 6 mois à 4.00% - à 1 an 4.50%

EXCELSIOR le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements. La collection d'EXCELSIOR constitue une documentation photographique de 1^{er} ordre. Prix des Abonnements aux Colonies : 1^{er} trimestre, 18 fr. | Six mois, 34 fr. | Un an, 66 fr. En adressant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5570), demander la liste des PRIMES GRATUITES. FOURNEUR DE L'ARMÉE ET DE LA FLEETE

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.77 Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1906.

RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires 7, Rue Amilcar - TUNIS Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000 Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France

Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bah, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk. Toutes opérations de Banque : Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque «GARGOYLE» Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Gardes de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (17^{me} ANNÉE) 28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.90

Vous Rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office. L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches. Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix) 99, Rue de Portugal - TUNIS Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques TRACTEURS & MOTO - CHARRUES Catalogues et Références France sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments «Valette-Viallard» de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAU : 9, Rue Es-Sadikia Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS Tél. 16